



## Réconciliation

samedi 14 juin 2014, par [Benoît Pohu](#)

### **Quelle attitude les catholiques doivent-ils avoir en face du sacrement de Pénitence/Réconciliation ? Eléments de réponse...**

Ce sacrement est le signe de l'amour infini de Dieu. Le pardon de Dieu est toujours possible, si nous faisons une démarche vraiment sincère. En se reconnaissant pécheur, nous croyons que l'Amour infini de Dieu est toujours le plus fort. Le dialogue avec un prêtre est le signe efficace de la réconciliation avec Dieu et avec nos frères.

Le pardon de Dieu est exprimé par les paroles du prêtre :

« Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde ;  
par la mort et la résurrection de son Fils il a réconcilié le monde avec lui  
et il a envoyé l'Esprit-Saint pour la rémission des péchés :  
par le ministère de l'Eglise qu'il vous donne le pardon et la paix. »

Célébrer la pénitence et la réconciliation, n° 85  
Confession ? Réconciliation ? Pénitence ?

La Confession est le nom traditionnel désignant autrefois l'ensemble du sacrement de pénitence et de réconciliation. En fait, la confession n'est qu'une partie du sacrement. Elle est cette reconnaissance de l'amour fidèle de Dieu et de la rupture d'alliance que notre attitude a occasionnée.

La Réconciliation est l'acte gratuit par lequel Dieu pardonne au pécheur repentant et le réintroduit dans sa paix, grâce au Christ mort et ressuscité, en qui tous les péchés sont pardonnés. Depuis quelques années, on parle plus volontiers de « sacrement de la réconciliation » à propos de la confession.

La Pénitence : « Faire pénitence », c'est implorer le pardon de Dieu. Le mot s'est peu à peu confondu avec les diverses pratiques de pénitence. Pour l'essentiel, la pénitence vise à la réparation de la faute commise. Elle est le signe de la « conversion » à laquelle le Christ nous a tous appelés : « Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » (Mc 1, 15).

Qu'est-ce que le péché ?

Le péché est un manque d'amour envers Dieu, envers son prochain et envers soi-même. C'est une action, ou une intention, voire une parole dite, en toute liberté, pour commettre le mal. Il entraîne, pour celui qui l'a commis un éloignement de la justice et de la vérité.

La contrition, l'absolution, de quoi parlons-nous ?

La contrition désigne l'attitude de la personne qui reconnaît avoir mal agi, regrette d'avoir blessé l'amour des autres et de Dieu. Cette attitude conduit à vouloir changer sa manière de penser et de vivre, et à

réparer les dommages causés aux autres et à soi-même.

L'absolution : Le prêtre « remet en route » la personne lorsqu'il pardonne les péchés, au nom du Christ. Le pardon permet de renouer avec Dieu les liens rompus par le péché. Dans cet acte sont engagés le prêtre qui donne l'absolution et le pénitent qui manifestera, ensuite, dans sa vie, les fruits du pardon.